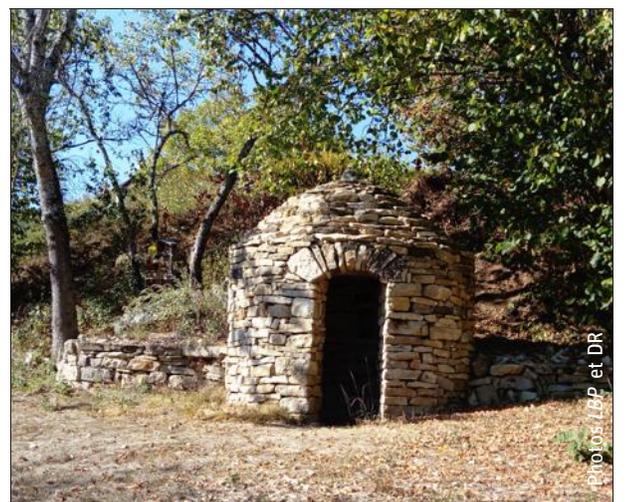


# “À l’ombre, au frais” avec le CAUE



Le CAUE (Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement) de Côte-d’Or et *Le Bien Public* partent à la découverte des sites du département sur la thématique “À l’ombre, au frais”. L’arbre sous toutes ses facettes, les secrets des sous-sols, les vertus du bâti ancien, la place de l’eau... ou encore les paysages qui apportent à la Côte-d’Or sa fraîcheur, en tout, huit thématiques faisant la part belle au patrimoine bâti et naturel sont développées dans ce supplément numérique.

CÔTE-D'OR Interview

# Xavier Hochart : « Il faut insister sur les enjeux de l'habitat »

Le directeur du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Côte-d'Or, Xavier Hochart, nous explique le choix du thème "À l'ombre, au frais" et son ancrage dans les enjeux de l'architecture et de l'urbanisme actuels.

## ■ Pourquoi le choix de ce thème "À l'ombre, au frais" ?

« C'est tout d'abord un sujet de circonstance en cette période estivale. Cela permet surtout d'insister sur les enjeux de l'habitat, notamment en ville, en lien avec le respect de l'environnement. Cela rejoint aussi la question de l'économie de moyens : on a déjà beaucoup de choses qui existent dans notre environnement, comme l'eau. Un arbre est aussi efficace qu'une climatisation pour nous offrir de l'ombre. On s'est rendu compte, notamment avec le confinement, de l'importance de l'espace et de l'habitat. »

« L'idée est d'avoir un regard transversal, de balayer à la fois la question du grand paysage, jusqu'à l'échelle de l'arbre, sur lequel nous avons particulièrement travaillé en 2019. »

Xavier Hochart

« Le confort, aujourd'hui, ce n'est plus seulement d'appuyer un bouton sur une machine. Il y a aussi un patrimoine bâti qui est déjà là, qu'il faut réhabiliter sans toucher à sa qualité. C'est une posture que nous avons toujours eue au sein du CAUE, mais on se rend compte que c'est un sujet dont s'empare le grand pu-



Xavier Hochart, directeur du CAUE de Côte-d'Or. Photo LBP/Eloïse BUSSY

« Les gens sont de plus en plus attentifs aux matériaux qu'ils choisissent pour leur construction. Il y a un intérêt pour les ressources locales comme par exemple, l'utilisation de la végétation pour l'isolation ou de bois issus de la production locale. »

Xavier Hochart

blic, aussi bien dans la loi que par la volonté de l'État avec les subventions. »

## ■ Voyez-vous une évolution dans les demandes des personnes qui font appel à vous ?

« Les gens ont des questions de plus en plus pointues, ils sont de plus en plus attentifs aux matériaux qu'ils choisissent pour leur construction. Il y a un intérêt pour les ressources locales comme, par exemple, l'utilisation de la végétation pour l'isolation ou de bois issus de la production locale. Les normes évoluent également, il n'y a plus d'obstacles pour les matériaux biosourcés et géosourcés (matière d'origine biologique, ndlr). »

## ■ Comment ont été définies les thématiques de chaque dossier ?

« Ce sont huit thématiques qui reviennent régulièrement pour nous ("À l'ombre, au frais" : des arbres, dans le sol, au bord de l'eau, des paysages, des villes, des villages, du bâti ancien, du bâti contemporain, ndlr). L'idée est d'avoir un regard transversal, de balayer à la fois la question du grand paysage, jusqu'à l'échelle de l'arbre, sur lequel nous avons particulièrement travaillé en 2019. »

## LE CAUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CAUE, organisme investi d'une mission d'intérêt public, mis en place à l'initiative du Conseil départemental, dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage sur le territoire départemental. Organisme de concertation, d'échange entre les différents acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain, il apporte une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié : élu, particulier, enseignant, professionnel...

Le CAUE est composé d'une équipe pluridisciplinaire : architectes (Samia Chaker, Gabrielle Charaix, Armelle Voinier), paysagistes (Marine Granjon, Julie Lestage), urbaniste (Marie-Noëlle De Oliveira), documentaliste, assistante de communication (Véronique Mechmoum) et secrétaire de direction (Nathalie Mothéré). Il est dirigé par Xavier Hochart, architecte.

CAUE, 1, rue de Soissons à Dijon, Tel. 03.80.30.02.38. Mail : info@caue21.fr  
 Site Internet : www.caue21.fr

CÔTE-D'OR «À l'ombre, au frais» (1/8)

# Partout, l'arbre protège et fédère les hommes

**L'arbre sous toutes ses facettes inaugure cette série placée sous la thématique «À l'ombre, au frais».**

Il est là, structurant le paysage. Sa présence est tellement évidente qu'on ne le remarque même plus. Qui imaginerait un chemin de halage sans arbre et donc sans ombre ? Isolé, en ville ou à la campagne, aligné avec ses congénères dans des allées ou le long d'un cours d'eau, dans un parc ou un verger, l'arbre est omniprésent. Son implantation répond à chaque fois à des fonctions spécifiques, à des usages. Marine Granjon et Julie Lestage, paysagistes du CAUE, nous en disent plus.

## ■ L'arbre fédérateur

En ville ou à la campagne, « l'arbre structure la place, crée une ambiance, amène du vivant. Dans les villages, l'arbre de la place est l'endroit où on se retrouve. Il n'y a pas besoin d'aménager autour, c'est déjà un repère qui organise l'espace », développent nos deux spécialistes. Exemple à Chambolle-Musigny ou à Collonges-lès-Bévy, dans la côte de Nuits, qui bénéficient toutes deux d'un arbre remarquable, un tilleul, qui fait partie du patrimoine du village. « C'est un symbole, un lieu de rencontres ou de repos l'été. »

Les places ou les allées arbo-



Le tilleul de Sully qui trône à Collonges-lès-Bévy depuis quatre siècles force le respect. L'arbre et la place sont appréciés des habitants. Photo LBP/N. P.

rées assurent aussi cette fonction. « À Grancey-le-Château, toutes les fêtes se déroulent sur l'allée de tilleuls. C'est là où on se retrouve. » Un des lieux de vie de Chaignay, réaménagé en 2010 et arboré, est un autre exemple. « C'était un parking,

transformé en lieu de rencontres. À l'inverse, on se rend bien compte que les places non plantées ne fonctionnent pas. »

## ■ L'arbre protecteur

Si l'arbre est si prisé, c'est qu'il protège les hommes, les animaux, les bâtiments... du soleil avec son ombre. Le long du canal de Bourgogne, et plus globalement des cours d'eau, les arbres, en plus de fixer les berges, viennent apporter fraîcheur aux usagers des chemins de halage, rendant le trajet supportable à celui qui se déplace à pied ou à cheval. « On n'a pas envie d'une promenade qui ne serait pas ombragée », jugent Marine Granjon et Julie Lestage. On retrouve cette même fonction de l'arbre fournisseur d'ombre dans la cour de récréation.

## ■ L'arbre marqueur spatial

La promenade plantée annonce l'entrée d'un village ou d'une ville, comme à Auxonne. « Cela donne une ambiance plus chaleureuse, plus humaine. Cela participe à l'identité de la ville et cela rend le lieu plus "appropriable" pour les piétons. »

Ce n'est pas pour rien que l'al-



La place des Marronniers à Gevrey-Chambertin. Photo LBP/N. P.

À Grancey-le-Château, sur l'allée des Tilleuls, à Chaignay, sur le parking réaménagé en lieu de rencontres où trône un arbre remarquable, ou à Gevrey-Chambertin, sur la place des Marronniers (notre photo), on se retrouve volontiers.

lée arborée annonce souvent la présence d'un château. Elle représente le prestige, l'affirmation du pouvoir.

## ■ L'arbre nourricier

De plus en plus, on voit apparaître dans les villages des vergers conservatoires. Des créations qui correspondent à un souhait de sauvegarde de varié-

tés anciennes d'arbres fruitiers et de conservation du patrimoine arboré. On en retrouve un exemple à Darcey. « Un aménagement qui va servir aux habitants. On rejoint ici le mouvement de l'agriculture urbaine, qui se développe. » Et une des fonctions originelles de l'arbre : nourrir les hommes.

Noémie PEYRARD



Le tilleul et l'église de Chambolle-Musigny. Photo LBP/N. P.

L'imposant tilleul de Chambolle-Musigny domine la place de l'église de sa taille et de son ombre. C'est un bel exemple d'arbre isolé qui donne du cachet à la place et lui apporte une fraîcheur bienvenue. Planté sous le règne d'Henri IV (1575-1610), il affiche une hauteur de 17,5 mètres et une circonférence maximum de 8,70 mètres.

CÔTE-D'OR «À l'ombre, au frais» (1/8 suite)

## Arbres et villes : incompatibles, vraiment ?



Les allées du Parc à Dijon illustrent bien la tradition de la promenade arborée. Photo LBP/N. P.

Sur le papier, la ville est un milieu hostile pour l'arbre. « C'est sûr que c'est plus compliqué, avec les réseaux (gaz, eau, etc.) notamment... Mais en même temps, si on s'en donne les moyens, on peut anticiper les projets » pour y inclure des arbres, expliquent Marine Granjon et Julie Lestage.

### Brise-soleil, climatiseur : de multiples avantages

Car le végétal n'est pas accessoire. Pour les deux paysagistes du CAUE, les communes ont tout intérêt à le prendre en compte dans leurs projets d'aménagement dès le départ, « et non au dernier moment, comme si c'était du mobilier ». « Selon l'espèce, les arbres deviennent grands adultes. Il faut aussi anticiper la taille du système racinaire, de la couronne, donc réfléchir à ce qu'on y met. Mieux vaut donc s'entourer de professionnels. »

Et Marine Granjon et Julie Lestage de lister tous les avantages que procurent les arbres en ville : effet brise-soleil, ombre, effet climatiseur... « Avec le réchauffement climatique,



On ne les remarque plus, pourtant les arbres sont partout en ville, comme ici à Dijon. Photo archives César VARGAS

on s'intéresse davantage à cette capacité des arbres d'abaisser la température en ville. » Pour les deux paysagistes, c'est une évidence : « Tout le monde est mieux sous un arbre que sur une place minérale. Chacun se rend bien compte de la sensation de bien-être qu'apporte l'arbre. Ce n'est pas pour rien que les bêtes, dans le paysage si caractéristique du bo-

cage de l'Auxois, avec ses haies notamment, s'installent spontanément sous les arbres. C'est du bon sens ».

« L'arbre peut être un prétexte à créer des espaces », jugent Marine Granjon et Julie Lestage pour qui, plus globalement, un bâtiment doit s'adapter à son contexte, que ce soit son sol, son climat, les arbres. « Il faut respecter l'existant. »

## Intégré dans des bâtiments



Six arbres sont plantés dans une cour de l'école élémentaire Larrey, à Dijon. Photo LBP/Mayalen GAUTHIER

De nouveaux appels à projets l'attestent : on replante désormais des arbres dans les cours d'école de nos villes et villages, après une période où beaucoup ont été coupés. Le végétal apporte de l'ombre et de la fraîcheur aux enfants et au revêtement, comme ici à l'école élémentaire Larrey, dans le quartier dijonnais des Bourroches. Chacune des cours possède des arbres, et des haies bordent certaines clôtures.

## Promenade arborée sur le canal de Bourgogne à Pouilly



Une agréable randonnée le long du canal de Bourgogne dans l'Auxois. Photo DR/Joel TRIBHOUT

L'implantation des arbres s'explique parfois par une réalité historique, comme le long du canal de Bourgogne, ici vers Pouilly-en-Auxois. La végétation venait apporter une fraîcheur indispensable aux usagers des chemins de halage, qui tractaient à cheval les péniches notamment. On retrouve ces alignements d'arbre au niveau du canal d'Auxonne, par exemple, et globalement au bord des cours d'eau.

## Le bon goût des vergers

De nombreuses communes de Côte-d'Or ont créé des vergers conservatoires ces dernières années, alors que ce patrimoine arboré tend à disparaître de nos villes. Parmi ces paysages créés par l'homme, on peut citer Daix et ses vergers en frange urbaine, les abords du presbytère de Mirebeau-sur-Bèze ou encore Darcey et son verger conservatoire.



Le jardin de la Cure à Mirebeau-sur-Bèze. Photo LBP/Régis CRITON

CÔTE-D'OR "À l'ombre, au frais" (2/8)

# Le sous-sol de la Côte-d'Or truffé de caves



Les imposantes caves de la maison Faiveley, à Nuits-Saint-Georges, où la température varie, à l'année, entre 12 et 16 °C. Photo archives LBP/Philippe BRUCHOT

## Après l'arbre, la thématique "À l'ombre, au frais" traque les secrets des sous-sols de Côte-d'Or.

Les sous-sols de Côte-d'Or réservent de très belles surprises. Ces endroits clos, parfois difficiles d'accès, frais et dans l'obscurité, abritent, en effet, un patrimoine à part. L'un de leurs usages les plus réputés dans notre département est évidemment la cave à vin, qui accueille les bouteilles et fûts, chez les viticulteurs notamment.

Pour Jean-Pierre Garcia, professeur à l'université de Bour-

gogne, ce que l'on appelle des "caves" n'a pas toujours eu la même fonction dans l'histoire. « On a l'impression que les caves à vin que l'on voit aujourd'hui ont toujours existé. Or, celles que l'on connaît sont récentes et n'ont pas été construites au-delà du XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle. »

Ce n'est qu'avec l'arrivée des premiers négociants en vin, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment à Beaune, que les caves à vin vont se développer. « Avant, la vendange était faite en automne et tout était vendu avant le mois de décem-

bre », indique Jean-Pierre Garcia.

Les négociants, eux, font leur commerce dans toute l'Europe et développent le vin de garde. Ils ont besoin de lieux de stockage. « Les caves sont souvent réalisées sur plusieurs étages, taillées dans la roche », précise le professeur à l'université de Bourgogne. Elles sont alors des « lieux de travail », aux décors souvent peu travaillés.

### La "cave" est aussi un garde-manger

Si le mot "cave" est aujourd'hui

lié au monde du vin, il désignait à l'époque une autre réalité. Les "caves", bien plus petites que celles des négociants, se trouvaient plutôt au sous-sol des maisons. « Il s'agissait d'un garde-manger », fait remarquer Jean-Pierre Garcia. « On constate qu'il y avait dans les caves des particuliers des stocks de vin pour la consommation courante, mais aussi des céréales, des outils. On y faisait parfois la lessive. »

Il existe des caves dans presque toutes les maisons, plus ou moins importantes selon la richesse des propriétaires.

### La cave, un lieu touristique

Aujourd'hui, ce patrimoine est relativement bien conservé. « Ce sont des endroits qui auront toujours une utilité », estime Jean-Pierre Garcia. Y compris dans le monde du vin.

Au domaine Faiveley, à Nuits-Saint-Georges, on trouve une cave aux arches voûtées d'environ 325 m<sup>2</sup> où sont entreposés les fûts. « C'était au départ une cave destinée aux crénants de Bourgogne », raconte Eve Faiveley, copropriétaire du domaine. « La cave est toute l'année entre 12 et 16 °C, il y a une thermorégula-

« Aujourd'hui, il y a un intérêt pour ce patrimoine. »

Jean-Pierre Garcia, professeur à l'université de Bourgogne

tion qui permet de ne pas utiliser de "clim". Il y a également une humidité de 95 % en permanence. » La taille imposante du lieu permet de stocker deux années de récolte, avec un millier de fûts.

« Aujourd'hui, il y a un intérêt pour ce patrimoine », reconnaît Jean-Pierre Garcia. « Il y a l'idée d'un lieu secret, d'une expérience particulière. On y fait déguster les clients, les caves des maisons deviennent parfois des salles annexes de restaurant. »

Certains propriétaires viticoles conservent cependant désormais leur vin loin des caves, justement. « Maintenant, on crée plutôt des entrepôts loin du centre-ville pour que cela soit plus facile d'accès, et on sait désormais réguler la température sans avoir besoin d'être au sous-sol », précise Jean-Pierre Garcia.

Éloïse BUSSY



La grotte de Lusigny-sur-Ouche a servi de refuge à des résistants durant la Seconde Guerre mondiale.

Photo DR

## Une grotte comme refuge

Les cavités naturelles, souvent le lieu d'une biodiversité unique, constituent souvent d'efficaces refuges. À Lusigny-sur-Ouche, la grotte dite de "Montceau-Echamant", située en pleine forêt, près des sources de l'Ouche, a servi d'abri durant la Seconde Guerre mondiale notamment. Un groupe d'une vingtaine de résistants, autobaptisé Vercingétorix, en fuite dans l'Auxois en 1944, s'y était réfugié. Des habitants du village les ravitaillaient. Ce lieu leur permettait d'anticiper une arrivée des soldats allemands. C'est la forêt qui permit à certains de s'en sortir, en se cachant à terre, lors d'une attaque des troupes d'occupation contre la grotte, en mars 1944.

CÔTE-D'OR "A l'ombre, au frais" (2/8 - suite)

## À Gevrey-Chambertin, il creuse sa cave depuis quarante ans



Les sous-sols de Philippe Leclerc. Photo LBP/É. B.

Philippe Leclerc est un homme à part parmi les viticulteurs de Gevrey-Chambertin. Le propriétaire de 7,5 hectares de vignes creuse depuis près de quarante ans les sous-sols de son habitation. « Au départ, je souhaitais réaliser une cave pour y stocker plusieurs années de bouteilles », décrit-il. Et il n'a jamais cessé d'agrandir ses salles souterraines...

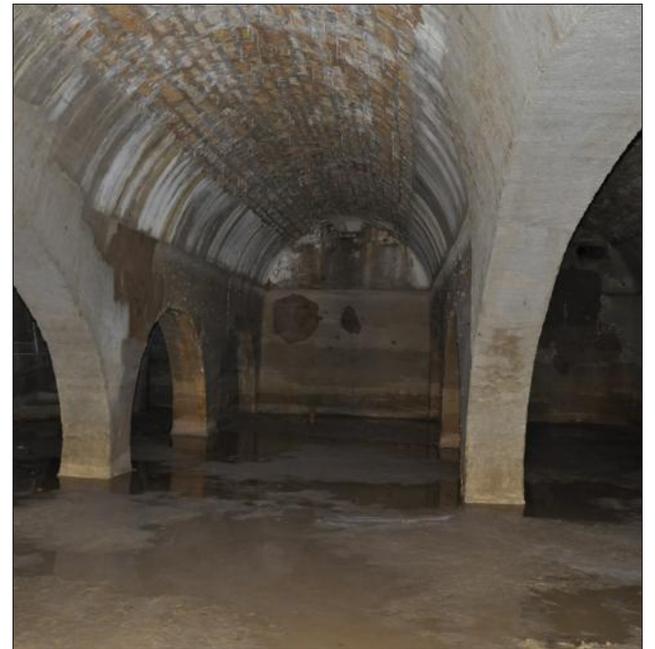
### Un musée et un "bar" dans les tuyaux

Le viticulteur possède aujourd'hui près de 5 000 m<sup>2</sup> de surface, qu'il a creusés lui-même. Il a même racheté, au fil des années, des bâtiments alentour, afin de s'agrandir, et a embauché du personnel dédié à ce chantier. « Je n'utilise que des matériaux de récupération, car j'ai un attrait pour l'ancien, pour les vieilles pierres », précise-t-il. Il réalise tous les

travaux lui-même, imagine, creuse, crée les voûtes. Ce dédale gigantesque n'accueille aujourd'hui plus seulement des fûts et des bouteilles, mais aussi des tables, beaucoup de vieux objets récupérés, ainsi que des créations artistiques personnelles. Mais que représentent pour lui ces sous-sols ? « Je suis un Gaulois, j'ai toujours peur que le ciel me tombe sur la tête », plaisante-t-il. « Il y avait pour moi plus de surface à exploiter au sous-sol », exprime-t-il.

Philippe Leclerc ambitionne de créer dans ce lieu, aujourd'hui inaccessible au public, un musée des métiers anciens et pourquoi pas, une sorte de "bar" où se vendraient des produits régionaux.

S'il espère qu'un jour chacun puisse découvrir ce qu'il considère comme l'œuvre d'une vie, il conclut : « Terminer ce chantier, ce serait presque mourir, pour moi ».



Le réservoir souterrain de Chambœuf. Photo LBP/É. B.

## À Chambœuf, une étrange salle municipale... jamais utilisée

À Chambœuf, c'est un ancien réservoir d'eau souterrain que les élus avaient tenté de transformer en salle à usage multiple pour le village, vers 1975. L'endroit peut accueillir près de 1 000 m<sup>3</sup> d'eau et alimentait autrefois trois abreuvoirs sur la place de la commune. Malgré les travaux, l'eau, provenant d'une source passant toujours dans le sous-sol. À tel point que le chantier est interrompu en 1985.

« Il y en a eu, à l'époque, pour

près de 700 000 € de travaux », précise le nouveau maire Jacques Barthélémy.

Depuis, l'eau recouvre encore le sol de cet endroit et, malgré le potentiel de ses poutres en pierre, le réservoir reste inutilisé. La nouvelle municipalité souhaiterait lui trouver une fonction. « Il ne faut pas refaire les erreurs du passé », prévient Jacques Barthélémy. « Peut-être pourrait-on en faire un vrai réservoir, mais il faut un aménagement pour que l'eau soit retenue... ».

### CAUE

#### La cave devint salle de projection



La cave du CAUE, lors d'une projection, en juin 2019. Photo DR

Dans les bâtiments du CAUE, à Dijon, existe une pièce aveugle et à la température relativement stable. « Elle était le lieu idéal pour aménager très simplement un espace complémentaire de projection », précise le CAUE. « Ainsi nous accueillons le public à des séances d'information ou de débat que nous organisons régulièrement sur des sujets d'actualité. Le nombre de personnes est cependant limité compte tenu des règles de sécurité incendie et d'accessibilité du public. »

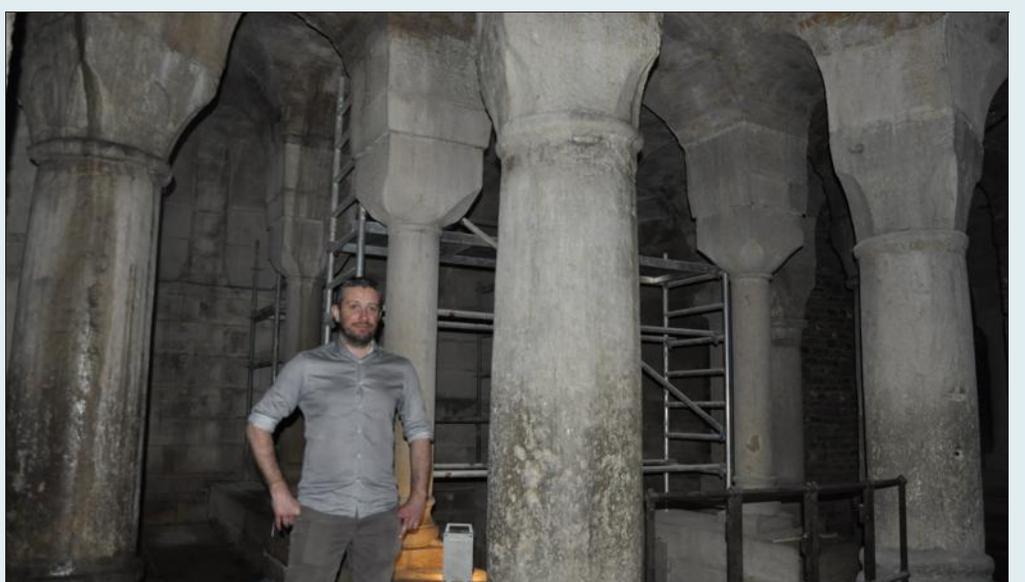
## Dijon : une rotonde devenue crypte

Dans les édifices religieux chrétiens, les sous-sols ont le plus souvent une fonction symbolique. Ils sont le lieu où l'on honore les défunts, l'endroit où l'on trouve des sépultures ou encore des reliques. La conservation des corps y est facilitée.

À Dijon, la crypte Saint-Bénigne a été imaginée pour permettre aux pèlerins de venir honorer Saint-Bénigne. Construite autour de l'an 1 000, elle était une rotonde, construite sur trois niveaux pour que puissent y séjourner les croyants. L'ensemble a été détruit au moment de la Révolution. Seul le niveau inférieur a été conservé et se situe

aujourd'hui en partie sous la cathédrale éponyme.

« C'est un bâtiment circulaire, mais ses colonnes sont alignées », note l'intendant du lieu, Sébastien Carcel, au



Sébastien Carcel au sein de la crypte Saint-Bénigne. Photo LBP/É. B.

sujet de son architecture. « Le style est assez primitif et à la fois avant-gardiste. Il y a un système en voûtes d'arêtes de l'époque romane, mais qui alterne avec des voûtes en berceau pour allé-

ger la structure ».

Ce bâtiment, d'ordinaire accessible aux visiteurs, connaît aujourd'hui d'importants travaux de rénovation et est donc fermé.

CÔTE-D'OR "À l'ombre, au frais" (3/8)

# Toute une variété de paysages à découvrir

La découverte des sites du département sur la thématique "À l'ombre, au frais" se poursuit par les paysages qui apportent à la Côte-d'Or sa fraîcheur.

Pour trouver un peu de fraîcheur dans la chaleur de l'été, il est un lieu incontournable : la forêt. Proche de la ville ou en pleine campagne, aménagée ou plus sauvage, c'est un paysage qui reste un îlot avec une biodiversité unique.

Pour s'évader au plus près de la capitale des ducs de Bourgogne, la forêt du Val Suzon est un des sites appréciés par les visiteurs. Le lieu est particulièrement protégé : classée site Natura 2000, la forêt, avec ses 2 980 hectares, est aussi l'un des sites français classés "forêt d'exception".

## Deux versants très différents

La particularité du lieu est la diversité de son climat, de sa faune et de sa flore. « Il y a une opposition de versants, avec une partie avec une influence climatique venant plutôt du sud, où les rayons du soleil arrivent pratiquement à 90 °C, et un autre versant exposé au nord, où l'ensoleillement est moindre », décrit Mirham Blin, ingénieur paysagiste à l'Office national des forêts, qui a réalisé une étude sur la forêt du Val Suzon.

On trouve donc des espèces différentes dans les deux versants, et selon les espaces de la forêt : « de l'orme des montagnes, des chênes et quelques frênes en



La forêt du Val Suzon. Photo LBP/Isabelle DECAUX

fond de vallée, des cormiers sur le plateau », décrit l'ingénieur de l'ONF. Des espèces qu'il faut protéger : « Nous travaillons notamment sur les pelouses sèches », raconte Mirham Blin. Ces pelouses qui se développent

sur des sols calcaires, plutôt secs, tendent en effet à disparaître.

## « Un lien fort » entre les hommes et Val Suzon

Mais cette richesse écologique doit aussi être protégée des visi-

teurs. Le site enregistre près de 18 000 passages par an sur son site de la Fontaine de Jouvence, l'un des plus fréquentés du parc du Val Suzon. « Il y a toujours eu des liens forts entre l'homme et le Val Suzon », confie la conservatrice du site, Marlène Trecu.

Pour faire cohabiter les activités du lieu, un schéma d'accueil a été mis en place. « Il y a des jours de chasse définis et l'activité d'extraction du bois, par exemple, se situe hors de la zone d'accueil », décrit-elle. L'objectif est aussi de respecter la tranquillité de la faune.

La forêt du Val Suzon est-elle un « poumon vert » pour Dijon ? Julie Lestage, paysagiste au CAUE, précise que les forêts « ont un impact plus général sur le réchauffement climatique ».

Concernant la proximité du Val Suzon avec Dijon, Mirham Blin estime qu'il y a peut-être d'autres espaces naturels « plus proches » pour lutter contre les îlots de chaleur liés à la ville. Le Val Suzon est, en tout cas, un

# 33 %

Avec environ 329 000 hectares de forêts, la Côte-d'Or est l'un des départements français les plus boisés. Feuillus et autres résineux couvrent environ 33 % de la superficie du département. La moitié des forêts sont privées, le restant étant composé par des forêts publiques appartenant à l'État ou à des collectivités territoriales, gérées par l'Office national des forêts.

**SOURCE. IGN - Résultats des campagnes d'inventaire 2005 à 2014.**

## L'ABBAYE DU VAL DES CHOUES, UN RECUEILLEMENT À L'OMBRE



Photo Robert POULY

L'emplacement de l'abbaye cistercienne du Val des Choues, située à Essarois, dans le Châtillonnais, est typique de l'implantation de ce type de lieu ecclésiastique, dédié à une vie d'isolement. « La construction de ces édifices se fait souvent dans des fonds de vallon, à l'ombre, de manière à favoriser le recueillement, même si l'hiver est hostile. Les religieux se placent également près des cours d'eau pour les activités quotidiennes », détaille Julie Lestage, paysagiste au CAUE.

poumon d'air pour les Dijonnais et pour tous les promeneurs du secteur.

Éloïse BUSSY

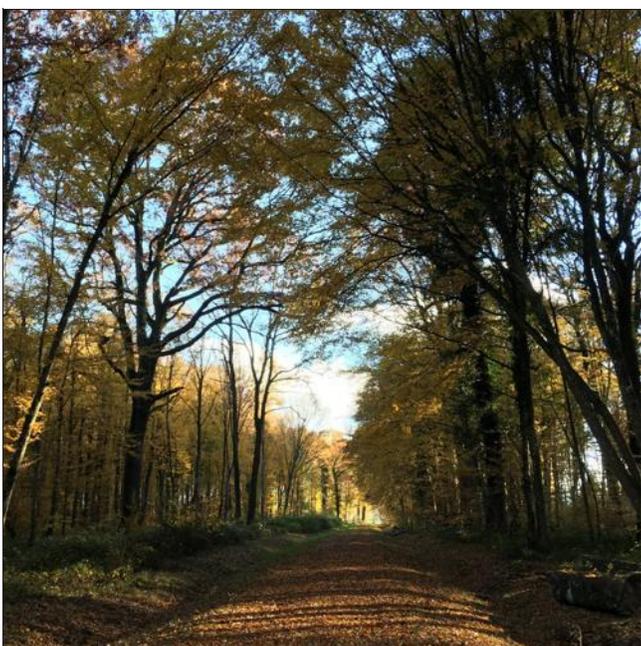
## CÔTE-D'OR "A l'ombre, au frais" (3/8 - suite)

Le parc national de forêts,  
au cœur de la biodiversité

La forêt de Châtillon-sur-Seine Photo archives LBP/Astrid GAYET

Au sein du Parc national de forêts en Champagne et Bourgogne, créé en novembre 2019, grand de plus de 240 000 hectares, on trouve la fraîcheur dans un lieu hautement protégé. « Ce n'est peut-être pas la forêt la plus belle de France, mais c'est un endroit où l'on trouve de tout », décrit Mathieu Delcamp, chargé de mission au sein du parc. On trouve en effet une grande biodiversité avec, par exemple, beaucoup de variétés de hêtres. Le climat y est aussi spécifique : s'il peut faire chaud en été, la pluviométrie est plutôt régulière au fil des mois. « Il y a aussi dans le parc des microclimats où il fait plus frais », décrit Mathieu Delcamp. Le site a également une richesse patrimoniale, avec près de 28 000 habitants et des villages anciens. On y trouve aussi des activités agricoles, comme l'élevage, qui contribue à la diversité de la faune et de la flore. Pour les conservateurs, l'objectif est de maintenir la forêt dans son environnement le plus naturel : 3 000 hectares du parc ont par exemple été placés en réserve intégrale. « On laisse cette partie de la forêt évoluer naturellement sans intervenir, mais nous ne verrons réellement les effets de cette action que dans dix ou quinze ans », précise Mathieu Delcamp.

## UNE FORÊT EN PLAINE



La forêt de Cîteaux en novembre. Photo archives LBP/Licia BATTIGELLI

La forêt domaniale de Cîteaux, grande d'environ 13 000 hectares, se démarque par son emplacement. « Elle est située en plaine, là où on pourrait se dire qu'il n'y a plus que des champs », décrit Julie Lestage, paysagiste au CAUE. « Cela contribue à la biodiversité, c'est une réserve importante, classée Natura 2000. »

## LA COMBE LAVAUX

## Un réservoir à insectes en été



Le paysage de la combe Lavaux. Photo LBP/Noémie PEYRARD

« Aujourd'hui, l'objectif est de laisser la forêt évoluer naturellement », décrit Nicolas François, conservateur de la réserve de la combe Lavaux. L'espace, grand de 510 hectares, situé sur les communes de Brochon et Gevrey-Chambertin, est une vallée entourée de collines. De par sa disposition, on y trouve, été comme hiver, d'importantes différences de température. « Le bas de la combe culmine à 300 mètres et le haut à 500 mètres », décrit Nicolas François. « Il peut y avoir des variations d'environ cinq degrés sur l'ensemble de l'année, et parfois

jusqu'à 15 degrés. » Ce qui permet à une grande variété d'espèces animales et végétales de s'y épanouir : « Le fond de combe est plus ombragé, on y trouve des frênes, des hêtres alors que, sur le plateau, on peut trouver des chênes, par exemple ». S'il n'y a pas eu d'études sur l'impact de la fraîcheur de la combe sur l'ensemble du territoire, Nicolas François précise : « Si vous allez vous promener en été en fond de combe, on y trouve une quantité impressionnante d'insectes, notamment de papillons, qui viennent chercher de l'humidité ».

## Un bocage en voie de renouvellement ?



Les bocages de l'Auxois, entre Posanges et Arnay-sous-Vitteaux. Photo LBP/Christelle POMMERET

Dans l'Auxois, les paysages sont marqués par le bocage, ce système de culture traditionnel qui prévoit l'implantation de haies ou d'arbres autour d'une parcelle agricole. « Le bocage a beaucoup de fonctions, y compris au niveau de la biodiversité », précise Julie Lestage, paysagiste au CAUE. « Celui-ci est aujourd'hui moins fréquent du fait de la mécanisation, mais il reste parfois des reliquats des anciens bocages. » L'arbre peut, dans ce modèle, servir au confort des animaux, en faisant de l'ombre pour les vaches par exemple. « Les animaux grignotent également ces végétaux », complète Julie Lestage. Le bocage peut également filtrer la pollution avant que celle-ci n'arrive dans l'eau. Si la pratique des bocages avait pratiquement disparu, ce mode de culture semble cependant être en voie de renouvellement, avec des agriculteurs sensibilisés au sujet de la biodiversité. « Les jeunes agriculteurs intègrent cette méthode dans leur pratique », précise Julie Lestage. « Il y a également des subventions qui existent pour replanter des haies. »

CÔTE-D'OR "A l'ombre, au frais" (4/8)

# Comment le bâti ancien conserve toute sa fraîcheur

**Les vertus du bâti ancien, à l'ombre des vieilles pierres, sont au cœur de cette nouvelle thématique "A l'ombre, au frais".**

L'église de la petite commune de Reulle-Vergy a été recouverte d'échafaudages. L'édifice est en travaux depuis la mi-juillet pour entamer sa rénovation, sous la direction de l'architecte Simon Buri. L'édifice a traversé les époques : le chœur date du XII<sup>e</sup> siècle, le porche du XVIII<sup>e</sup>. À côté des fenêtres étroites du Moyen Âge, des arcs ouverts ont été dessinés, laissant entrer davantage la lumière dans le lieu de culte. Les murs, eux, font presque 80 centimètres de large. Pour conserver ce patrimoine, classé aux monuments historiques, d'importants chantiers ont été entrepris. Le toit a été entièrement rénové pour retrouver ses tuiles en lave, typiques de l'architecture locale, avec des pierres extraites dans la région.

**« Ici, l'église est creusée à même la roche »**

C'est désormais la façade du bâtiment qui aura droit à une réfection complète. Des vitraux seront également posés dans cette église qui ne possède plus que des vitres blanches. Mais ce chantier complexe demande une attention particulière.

« Il faut des ouvriers qui connaissent ce type de chantier », reconnaît Simon Buri. Restaurer



Simon Buri, architecte, montre les travaux de rénovation de l'église de Reulle-Vergy. Photo LBP/E.B.

ce bâti ancien peut également réserver son lot de surprises : « Sur des édifices comme celui-ci, il peut y avoir des problèmes sanitaires et structurels », précise Simon Buri. « Ici, l'église est creu-

sée à même la roche, on y trouve donc des infiltrations d'eau. » Mais, pour l'entretenir, l'architecte a l'obligation de conserver les mêmes types de matériaux déjà utilisés. « Il y a eu une époque

où on cimentait certaines églises, mais cela contribue à conserver l'humidité et les murs se fissurent au bout de certaines années. »

Cette fois-ci, ce sera donc de l'enduit à la chaux, qui permet « à

la pierre de respirer ». « Ces techniques permettent aussi de conserver le savoir-faire, et de faire travailler ceux qui le maîtrisent », estime l'architecte.

Éloïse BUSSY



Le lieu servait autrefois de halle au grain. Photo LBP/E.B.

## À Nolay, une halle classée monument historique

La halle de Nolay, qui date de 1388, est un bâtiment classé aux monuments historiques. Composée d'une charpente en chêne et de tuiles de lave, elle servait autrefois de halle au grain.

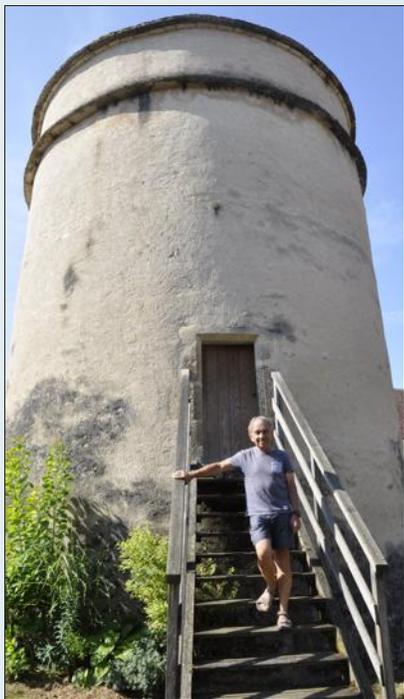
Le bâtiment accueille aujourd'hui certaines manifestations communales, comme le marché de Noël. « Son toit pèse entre 700 et 800 kg au m<sup>2</sup> », raconte le maire Jean-Pascal Monin, « ce qui est très lourd ».

Pour consolider la structure, des travaux avaient eu lieu sur la toiture en 2016 et une opération de consolidation avait été effectuée l'hiver dernier. Une nouvelle opération doit avoir lieu très prochainement pour renforcer les extrémités des chevrons de ce bâtiment historique mais fragile.

## CÔTE-D'OR "A l'ombre, au frais" (4/8 - suite)

## À Senailly, un pigeonnier dans la tradition seigneuriale

Dans l'ancienne ferme seigneuriale, à Senailly (canton de Montbard), on trouve un colombier dans la tradition seigneuriale du XV<sup>e</sup> siècle. « Celui-ci pouvait accueillir près de 1 600 familles de pigeons. Chaque propriétaire avait des cases pour les pigeons en fonction de sa richesse », précise le maire de la commune Philippe Lucotte. Un bâtiment réalisé avec les techniques de l'époque : la structure est réalisée avec de l'enduit et la toiture avec une lave locale.



Le maire de Senailly Philippe Lucotte présente le colombier de la commune. Photo LBP/E.B.

L'endroit possède très peu d'ouvertures pour accueillir les pigeons, et est donc la plupart du temps au frais. Le bâtiment a été rénové dans les années 1990, dans le respect du bâti ancien, avec l'utilisation de près de 20 tonnes de lave.

Si le bâtiment a un temps servi de réserve pour le foin, il n'accueille aujourd'hui ni nourriture ni animaux. « Nous avons voulu faire revenir des pigeons, mais ils proliféraient trop rapidement », décrit Philippe Lucotte. Son architecture reste néanmoins à la vue des visiteurs, le mur devant le colombier ayant été détruit pour que le lieu puisse être admiré depuis la rue.

## Le lavoir de Poncey-sur-l'IGNON accueille les randonneurs



Photo LBP/E.B.

Ce n'est pas un, mais deux lavoirs que l'on peut apercevoir dans la commune de Poncey-sur-l'IGNON. Et les passants ne voient pas double : leur architecture est similaire, avec leurs cinq arcs et leurs tuiles canal. Tous deux ont été construits entre 1855 et 1860. « L'un, situé vers l'église, était alimenté par une source, l'autre, à l'extrémité du village, par un château d'eau », précise la maire Éliane Lépine.

Le premier n'est aujourd'hui plus en eau. « On y a installé des tables et des chaises, au frais, pour les randonneurs », précise la maire. « Le lavoir sert également de buvette pour le 14 juillet ». L'édile souhaiterait, à terme, faire construire un four à pain dans le mur du lavoir de l'église, pour redonner plus de vie à ce lieu. « J'aimerais le remettre en eau. Ce genre de monument contribue toujours à l'attrait touristique. »

## L'EXPERT

Laurent Boiteux, ingénieur au pôle énergie de Bourgogne-Franche-Comté

## « Les bâtiments anciens protègent davantage du chaud »

« L'architecture ancienne n'est pas la même selon les terroirs », décrit Chantal Dulery, présidente de l'association Maisons paysannes. « Ce ne sont pas les mêmes constructions dans le val de Saône, où l'on utilise beaucoup de bois, ou dans le Châtillonnais, où l'on travaille la pierre, sur la côte viticole ou dans une ferme qui fait de la polyculture », estime la spécialiste.

« Les bâtiments ont toujours été faits pour nous protéger contre Dame nature », indique Laurent Boiteux, ingénieur au pôle énergie Bourgogne Franche-Comté. « Avec l'arrivée des architectes comme Le Corbusier, chaque fonction d'un bâtiment (isolation, insonorisation...) est devenue autonome. Il y a donc plus de liberté, mais aussi d'autres priorités dans les constructions, par exemple le coût ou l'esthétique. »

« Les bâtiments anciens font tout : ils ont plus d'inertie car les murs sont plus épais, mais il faudra chauffer plus tôt en hiver. »

Pour le spécialiste, le bâti moderne doit aussi s'inspirer de ces maisons anciennes. « Les bâtiments anciens font tout : ils protègent davantage du chaud, ils ont plus d'inertie car les murs sont plus épais, mais il faudra chauffer plus tôt en hiver. » Chantal Dulery, elle aussi, veut réhabiliter le bâti ancien. « De par mon expérience, le bâti ancien est souvent performant et

adapté. Dans les maisons du Nord, les fenêtres étaient par exemple plus petites. »

Elle montre aussi l'intérêt de certaines techniques historiques : « La chaux est indestructible et ne coûte pas cher, mais il faut avoir accès à ce savoir-faire ». Les deux amoureux du bâti alertent également sur l'importance de respecter le vieux savoir-faire.

« Chaque bâtiment est particulier, mais il faut faire attention aux matériaux modernes sur les vieilles constructions. Par exemple, mettre un isolant sur un mur en pierre peut empêcher la structure de respirer », détaille Laurent Boiteux. « Il reste des bâtiments de grande qualité, qui ont traversé l'histoire. Ces constructions restent dans le temps car on veut conserver ce qui est précieux. » Laurent Boiteux et Chantal Dulery se montrent cependant optimistes quant à l'avenir du bâti en Côte-d'Or. « J'ai le sentiment que de plus en plus de gens comprennent que le bâti n'est pas seulement un abri : il faut combiner le bien-être intérieur avec les répercussions que cela peut avoir sur l'extérieur », exprime Laurent Boiteux.

« Il y a des jeunes qui veulent un retour à la terre. Quand on veut faire quelque chose de respectueux de l'environnement, il n'est pas logique d'y mettre du plastique », juge Chantal Dulery.



Photo LBP/Eloïse BUSSY

## AGEY

## Les cabottes des agriculteurs rénovées



Photo DR

Des petites cabanes en pierre sèche, installées au pied des parcelles de vigne ou des champs, mesurant entre 2 et 6 m<sup>2</sup>. Les cabottes servaient d'abri aux agriculteurs, notamment en cas de mauvais temps ou pour faire une pause dans leur travail de la terre. Un patrimoine qui aurait pu être oublié, sans l'intervention du maire et des habitants de la commune. Alors que l'édile, Philippe Chatillon, a lancé l'idée de rénover les cabottes oubliées, des habitants se sont mobilisés pour les réhabiliter : René Durupt, résident du village, a décidé d'en restaurer une quarantaine avec des pierres du secteur, afin de conserver ce patrimoine communal en voie de disparition.

CÔTE-D'OR "À l'ombre, au frais" (5/8)

# L'implantation des villages dans leur environnement

La thématique "À l'ombre, au frais" aborde l'implantation et l'organisation du bâti dans les villages.

Comment se construit un village ? Pourquoi se forme-t-il à un endroit plutôt qu'un autre ? Comment s'organise-t-il, souvent à proximité des espaces naturels ? À Lusigny-sur-Ouche, il y a une raison évidente à l'implantation de la commune. « L'origine vient de la présence des sources de l'Ouche », précise le maire Éric Béraud.

Ici, il y a sept sources au total, que l'on peut rejoindre à pied, en s'aventurant dans la forêt à la sortie de la commune. Au temps de sa création, les constructions ont été réalisées au plus près de l'eau. Plusieurs habitations existaient autour d'une chapelle. Aujourd'hui, seule une ancienne grange témoigne de cet emplacement près des sources. « Les habitants se sont ensuite dit qu'ils n'avaient pas suffisamment de place et se sont déplacés le long des cours d'eau. »

Quand on parcourt le village, l'eau traverse en effet toujours la commune. On passe deux ponts, on aperçoit un lavoir. Partout, des fleurs et, en face, la colline est dominée par la forêt. La commune s'étend plutôt en longueur le long de l'Ouche. Même les maisons sont conditionnées par leur environnement : elles sont construites pour beaucoup en pierre calcaire, car c'est le matériau que l'on trouve dans le secteur.

« La présence des sources apporte quelque chose pour la biodiversité », indique Hervé Bouard, écologue et connaisseur du lieu. « On a une faune des rivières et on trouve par exemple des prairies humides. » Des espèces spécifiques, aussi, comme un pavot du Pays de Galles, assez peu présent en France.

La commune, en bout de vallée, se situe entre un versant très ensoleillé, avec



« Les floraisons sont plus tardives ici, mais la fraîcheur est très agréable en période de canicule », confie Cyril Simminger avec, à ses côtés, sa fille Auriane, 9 ans. Photo LBP/É. B.

des espèces plus méditerranéennes, et un autre plus à l'ombre. Les forêts, de hêtres ou de chênes, varient aussi selon le versant.

## Un village d'eau et de pierre

Dans le village, il fait souvent « plusieurs degrés de moins qu'à Beaune », comme le confie Cyril Simminger, qui y vit depuis vingt ans. L'ensoleillement est également moindre. Mais les habitants sem-

blent apprécier cet emplacement si particulier, qui conditionne aussi leur façon de vivre. « Je suis Hollandaise, j'ai acheté une résidence secondaire ici car j'aime le village, le bois, le lavoir », confie Annelies van den Berg, une autre habitante.

« Je travaille à Lyon, mais je n'ai pas le sentiment d'être enclavé », confie Cyril Simminger. « On remarque que les floraisons sont plus tardives ici, mais

la fraîcheur est très agréable en période de canicule. On a une bonne qualité de vie. »

Le maire, lui, résume : « Lusigny est un village d'eau et de pierre. Les forêts, le milieu naturel permettent de conserver le patrimoine. On pourrait difficilement étendre la commune, mais on ne le souhaite pas, car on veut conserver le cachet architectural ».

Éloïse BUSSY

## LES VILLAGES DE L'AUXOIS



Drée, commune qui comptait seulement 59 habitants en 2017, est caractéristique des paysages de l'Auxois. Photo DR

Qu'est-ce qui caractérise les villages de l'Auxois ? Le Pays d'art et d'histoire Auxois-Morvan apporte des éléments de réponse.

« L'Auxois est un paysage de transition entre les massifs calcaires et le Morvan, il est caractérisé par des reliefs vallonnés. Les paysages de l'Auxois se sont faits en deux temps. » Tout d'abord, une longue période de changements géologiques, avec notamment des mouvements tectoniques. « Les collines, plateaux et petites vallées sont nés du retrait de la mer durant l'ère tertiaire. »

## Des bocages typiques

Puis, plus récemment, les pratiques agricoles ont façonné le territoire à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, l'activité céréalière et l'élevage sont les éléments caractéristiques des paysages de ce territoire, notamment à travers ses typiques bocages.

CÔTE-D'OR "À l'ombre, au frais" (5/8 - suite)

## À Larrey, un nouveau lieu de vie tout en nature



Le "jardin des sœurs" de Larrey. Photo DR

Dans la petite commune de Larrey (Châtillonnais), un ancien jardin a été entièrement réaménagé pour en faire un lieu de vie. « Il y avait un terrain, près des espaces agricoles, avec un ancien lavoir délabré », décrit Benoît Martineau, le paysagiste qui a suivi le projet. La municipalité souhaitait redonner du lustre à ce "jardin des sœurs", nommé ainsi de par son emplacement près d'un ancien couvent. L'endroit a donc été

entièrement transformé, avec un accent mis sur l'eau.

« Nous avons refait le lavoir, pour que l'eau soit visible », décrit Benoît Martineau. Le ruisseau atenant a également été aménagé. Les paysagistes ont aussi effectué un travail sur l'éclairage. L'objectif était de donner de nouveaux usages à cet espace : des tables, un terrain de boules, ainsi qu'un espace pour danser. L'autre objectif est de respecter l'ancrage

géographique du lieu, en limitant l'impact du projet. « Le stationnement, par exemple, a été réalisé avec des pierres perméabilisées », raconte Benoît Martineau, « afin de limiter le béton ». Les anciens clapiers, tout comme les arbres fruitiers présents, sont conservés et mis en valeur. Tous les pieds de murs ont également été végétalisés pour conserver leur fraîcheur. Depuis, les habitants ont retrouvé un endroit pour se rassembler.

## Châteauneuf domine la plaine de l'Auxois



Le village de Châteauneuf. Photo LBP/Jean-Yves ROUILLÉ

Le village de Châteauneuf est positionné sur un éperon rocheux, « premier contrefort de la montagne qui marque le point de partage des eaux entre Seine, Loire et Saône », décrit le Pays d'art et d'histoire Auxois-Morvan. Il est un lieu stratégique, où a été implantée une forteresse médiévale autour d'un donjon carré du XII<sup>e</sup> siècle. La singularité du village repose également sur « les nombreuses portes surmontées de toits de lave », comme il en existe en Bourgogne, ainsi que sur des « jardins clos », appelés courtils, témoignant de la richesse des demeures.

## À Alésia, du siège romain à la culture vigneronne



Photo archives LBP/Mayalen GAUTHIER

La commune d'Alise-Sainte-Reine s'est formée au sommet d'une colline calcaire, entre le Néolithique et l'époque romaine. C'est cette implantation qui a permis le siège romain face au chef des armées gauloises Vercingétorix, en 52 avant J.-C. Au Moyen-Âge, le site de la bataille est abandonné pour une implantation du village à flanc de colline, avec une culture de la vigne « propice vis-à-vis de l'érosion », précise le Pays d'art et d'histoire. On y trouve encore aujourd'hui des maisons vigneronnes.

## À Pontailler-sur-Saône, une place pour redynamiser le village



La salle des fêtes de Pontailler-sur-Saône a été rénovée. Photo LBP/Geneviève ODIER

À Pontailler-sur-Saône, c'est la place communale qui a été entièrement rénovée dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg. L'objectif était de « moderniser » ce « lieu de vie », comme le soulignait l'ancien maire Joël Abbey. Le projet avait pour objectifs la réhabilitation de la salle des fêtes et la création d'une halle couverte. Ce lieu a été conçu à l'ombre du préau et du balcon, non loin des bords de Saône. Plus d'un million et demi d'euros ont été affectés à cette réalisation, faisant partie du dispositif Cap 100 % Côte-d'Or.

CÔTE-D'OR «À l'ombre, au frais» (6/8)

# Au bord de l'eau, la vie s'organise



## 10 649

Comme le nombre de bateaux (en dehors des péniches-hôtels) qui ont débarqué à Seurre en 2019.

Jean-Louis Rousselet, adjoint à la culture de la commune de Seurre, raconte l'histoire des quais de Saône. Photo LBP/É. B.

**La découverte des sites du département sur la thématique «A l'ombre, au frais» s'attache, dans ce volet, à la place de l'eau dans le paysage de Côte-d'Or.**

«**I**l n'y a que deux choses qui attirent les hommes : l'eau et le feu », philosophe l'adjoint à la culture de Seurre, Jean-Louis Rousselet. Sa ville à lui, la commune de Seurre, est située en bord de Saône et accueille chaque année des visiteurs qui parcourent la région depuis leur

bateau. « Seurre est née officiellement en 1278. Elle était autrefois une forteresse, mais elle s'est ouverte quand elle n'a plus servi de frontière de la Bourgogne », précise-t-il.

### Du commerce au tourisme

Avant d'attirer les plaisanciers, la commune a connu l'essor du commerce fluvial : des tonneaux venus de Beaune, du lin... traversent la rivière. Les échanges se faisaient également avec les Flandres.

Mais la prospérité du commerce fluvial s'effrite dans les années 1850 : « Le concurrent de la Saône, c'est le chemin de fer », décrit Jean-Louis Rousselet.

Aujourd'hui, sur les quais de Saône, on trouve des visiteurs, parfois d'un autre pays. Ce jour-là, sur les quais en escalier refaits à neuf, des Suisses, venus en groupe, qui ont fait escale dans la commune bourguignonne. « Nous sommes là depuis une heure, mais cela me plaît déjà », commente l'une d'elles, nommée Isabelle.

À Seurre, on mise désormais sur le tou-

risme le long de la Saône. 10 649 bateaux individuels ont débarqué à Seurre en 2019, en dehors des péniches-hôtels. « Nous avons un club d'aviron, un de canoë et un de ski nautique », détaille Jean-Louis Rousselet. En bord de rivière, en marchant sur le quai en gradin blanc refait à neuf, on peut apercevoir, au loin, le camping de la commune et ses mobil-homes colorés.

### Une île verdoyante au beau milieu de la rivière

Pour continuer à profiter de ce patrimoine fluvial, la commune doit aussi apprendre à la protéger : l'île verdoyante, bien visible au milieu de la rivière, est par exemple classée zone Natura 2000. « On trouve des espèces de castors indigènes », commente l'adjoint à la culture de Seurre. « Nous avons également l'obligation de laisser des espaces naturels. »

À quelques mètres seulement de là, la vie du camping reprend son cours, après plusieurs mois de sommeil, en même temps que reviennent les températures estivales. « Avec les travaux sur les quais, les gens vont reprendre l'habitude de venir se balader le long de la Saône », prédit Jean-Louis Rousselet.

Éloïse BUSSY

## LA RESSOURCE EN EAU FAÇONNE LES TERRITOIRES

« Dans le secteur, les ressources en eau ne sont pas toujours suffisantes », décrit Frédéric Meunier, chargé d'opération pour l'agence de l'eau Seine-Normandie. Pour mieux gérer la ressource, des changements s'opèrent dans le secteur : « Avant, on récoltait les eaux pluviales pour les évacuer. Parfois, cela saturait les canalisations. Aujourd'hui, on souhaite plutôt que les eaux pluviales s'infiltrent ou soient utilisées pour nourrir les espaces verts », décrit-il. À Semur-en-Auxois, par exemple, un parc a été végétalisé, en ajoutant notamment des pavés enherbés pour permettre l'infiltration. D'autres communes ont également réalisé des aménagements pour récupérer l'eau de pluie.

Un des autres enjeux est de réduire les fuites au niveau des canalisations. « Il y a de manière générale une volonté d'être plus sobre dans l'utilisation de l'eau », décrit Frédéric Meunier. « L'une des difficultés de la Côte-d'Or est d'avoir beaucoup de petites communes, qui doi-

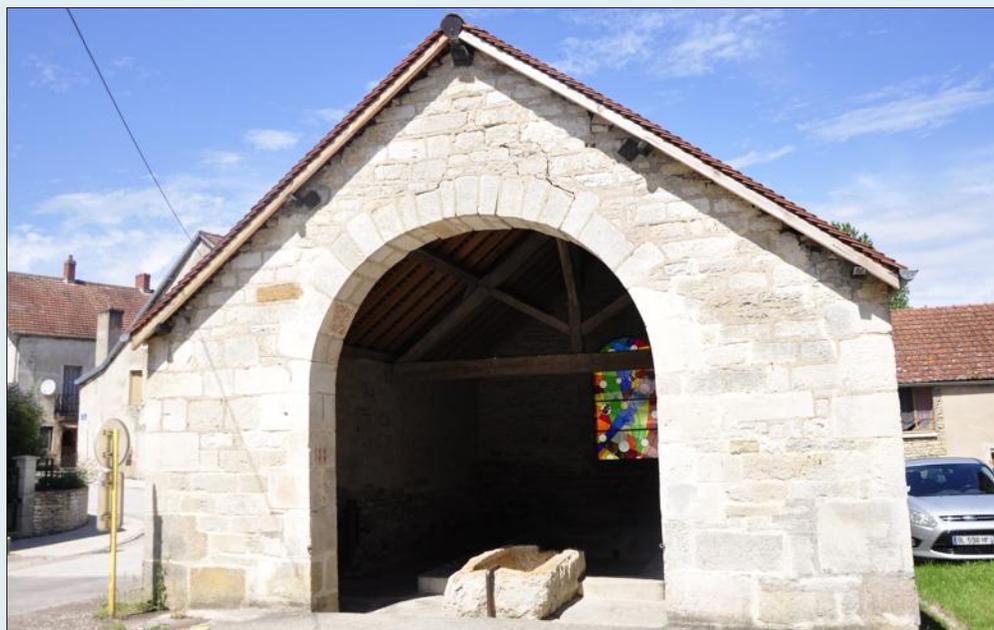
vent faire des connexions entre elles, et, souvent, des kilomètres de réseau ».

Mais l'enjeu concerne également les rivières et les cours d'eau : « Beaucoup de rivières sont en "mauvais état" », décrivent Vincent Porteret et Catherine Petit, de l'agence Rhône Méditerranée Corse.

« Après-guerre, on a beaucoup aménagé pour que cela inonde moins et que l'on cultive davantage de terre. Les cours d'eau allaient donc être de plus en plus droits et le débit plus rapide. Des espèces ont pâti de ces changements, comme le brochet. » Les agences de l'eau cherchent donc à réaménager les cours d'eau pour protéger la biodiversité. « Sur l'Ouche à Crimolois, nous avons créé des points durs au fond de la rivière, resserré le lit, pour recréer des dynamiques », décrivent Vincent Porteret et Catherine Petit. Un travail « de longue haleine », car il faut récupérer des terrains au bord de la rivière et « gérer les gens qui ne veulent pas d'eau trop près de chez eux ».

CÔTE-D'OR «À l'ombre, au frais» (6/8 - suite)

## Quatre lavoirs pour Mâlain



La commune de Mâlain possède quatre lavoirs. Photo LBP/É. B.

La commune de Mâlain a été construite au plus près des sources. Elle ne possède pas moins de quatre lavoirs, un pour chaque «quartier» du village.

Plusieurs ne sont aujourd'hui plus en eau : l'un a vu sa source détournée pour servir à l'alimentation en eau potable, pour un autre, l'eau a également été détournée pour

des travaux et le troisième lavoir est utilisé comme local associatif.

Ils ont tous été construits au XIX<sup>e</sup> siècle et sont devenus des lieux de rassemblement pour la commune. « Il est important de préserver le patrimoine de chaque «quartier» et de faire perdurer les liens dans le village ».

## À Baigneux-les-Juifs, un lavoir devenu œuvre d'art



Une œuvre a été réalisée au lavoir de Baigneux-les-Juifs, dans le cadre de l'action Les Nouveaux commanditaires. Photo Bertrand GAUTIER

En 1999, c'est une œuvre d'art qui fait son apparition dans la commune de Baigneux-les-Juifs. Et elle est installée... dans le lavoir.

Dans le cadre d'un projet dirigé par Les Nouveaux commanditaires, en lien avec la fondation de France, l'artiste

Ernst Caramelle se sert de la forme «en impluvium» (qui peut recevoir les eaux de pluie) du lieu pour créer un rideau d'eau grâce à des micro-tuyaux sur le toit.

« L'objectif de ce projet, qui concernait treize lavoirs, était de faire de la médiation cultu-

relle et de faire venir l'art en zone rurale », décrit Catherine Bonnotte, du Consortium à Dijon.

D'autres œuvres similaires sont visibles sur le territoire, comme à Aignay-le-Duc, où une œuvre lumineuse a également été installée au lavoir.

## À Is-sur-Tille, les biefs rythmaient l'activité de la ville

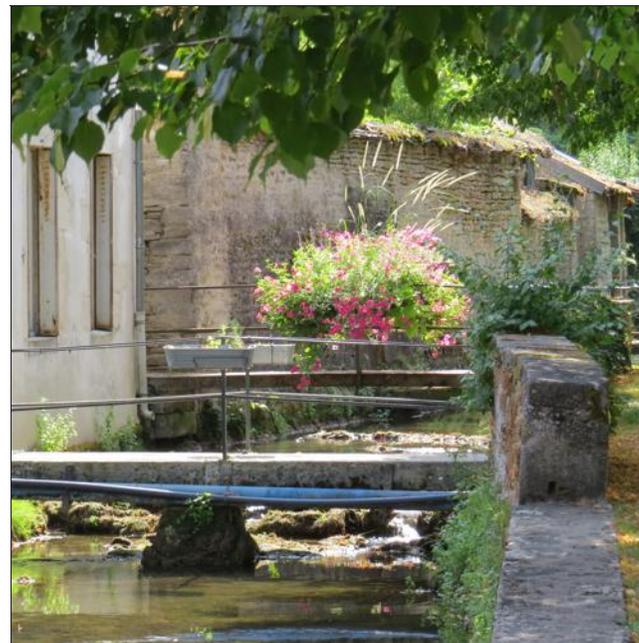


Photo archives LBP/Geoffroy MAJNONI d'INTIGNANO

On trouve à Is-sur-Tille quatre biefs (bief des Courtines, bief Jean de Norges, bief de Villecharles et bief de la Forge) qui, jusqu'à la mécanisation au XIX<sup>e</sup> siècle, rythmaient la vie de la cité. Ils faisaient fonctionner des moulins à eau, à vent ou à sang (force de l'animal ou l'humain).

Ils font aujourd'hui partie intégrante du patrimoine d'Is-sur-Tille. En 2019, le bief des Courtines s'est, pour la première fois, retrouvé à sec, du fait de la sécheresse.

## À Pichanges, un lavoir encastré



Le lavoir de Pichanges. Photo LBP/É. B.

La commune de Pichanges, quant à elle, possède un lavoir depuis au moins le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

« Il est encastré pour pouvoir être alimenté par la source. Il n'est pas vraiment au centre du village, mais plutôt dans le bas de la commune », raconte l'ancien maire Christian Vanneste, qui connaît bien l'histoire de Pichanges. « Il alimentait en eau les habitants et le bétail. » Le lavoir a traversé le temps, notamment après une rénovation complète, entre 1859 et 1861, et une réfection de sa couverture en 2001. Aujourd'hui, toujours alimenté en eau, il ne sert plus comme autrefois à laver le linge. « Les jeunes s'y retrouvent parfois, il sert de lieu de réunion. Il y a également eu des festivités organisées à côté », décrit l'ancien maire.

CÔTE-D'OR "À l'ombre, au frais" (7/8)

# Quand la ville se montre au naturel

**La thématique "A l'ombre, au frais" s'intéresse dans ce volet à la façon dont les villes se réinventent pour trouver la fraîcheur.**

À Dijon comme ailleurs, les villes s'étendent toujours davantage, parfois au détriment des espaces ruraux. Les zones urbaines doivent donc réinventer leurs espaces. À Quetigny, à la porte de Dijon, la "ville nouvelle", qui a vu le jour dans les années 1960, a dès le départ voulu favoriser la végétation dans la ville. « La devise était "un logement, un emploi, un arbre" », décrit la municipalité.

À l'origine village rural, la commune comptait un peu moins de 10 000 habitants en 2015 et pas moins de 8 000 arbres. Si Quetigny est connue en partie pour ses immeubles et son centre commercial, la nature y a trouvé sa place. « Chaque îlot d'immeubles a une chambre paysagère au milieu, avec des espaces verts, et la circulation en voiture se fait à l'extérieur des îlots », rapporte Adeline Mathieu, directrice des services techniques de Quetigny. Les immeubles ont eux aussi été conçus pour être « à taille humaine » et ne pas faire plus de quatre étages. Quand on se promène, les voies de tram et les allées fréquentées par les voitures côtoient, à quelques mètres d'écart, des voies piétonnes ombragées et des jeux pour enfants.

## Adapter les espèces à la proximité de la ville

Pour le service espace public, dirigé par David Richard, ce parc végétal demande un entretien constant et doit s'adapter aux contraintes urbaines. « Si certaines espèces durent longtemps, d'autres, qui



Quetigny a favorisé, depuis la création de la "ville nouvelle", une importante politique de végétalisation. Photo LBP/É. B.

sont le long des voies de circulation, ont besoin d'être renouvelées plus régulièrement », explique Adeline Mathieu. Elle montre un petit arbre fendu par la chaleur, non loin des voies de tram. Les arbres sont aussi plantés de façon stratégique. Certains sont situés tout près des immeubles : ils permettent de faire de l'ombre, mais doivent aussi être taillés pour s'adapter à la présence des habitations.

Les espèces doivent également s'adapter au changement climatique et à la

chaleur de la ville. « Nous faisons des essais pour sélectionner les espèces résistantes », décrit Adeline Mathieu. Les peupliers, par exemple, ont particulièrement souffert des dernières années de sécheresse.

## De l'ombre et de l'animation

Pour les habitants, la verdure de la ville permet de profiter de zones ombragées et de trouver un peu de fraîcheur. « Il y a une différence de température la nuit entre la partie de la ville arborée, qui

forme un îlot de fraîcheur, et la zone commerciale où la chaleur ressort », indique la directrice des services techniques. Les espaces verts sont aussi des lieux d'animation, pour favoriser le lien social en zone urbaine. Au parc Henri-Détang, près de la mairie, on joue ce jour-là à la pétanque. « On propose des barbecues publics dans les espaces verts les plus éloignés des habitations », souligne Adeline Mathieu. Au cœur de la ville, comme un esprit de village.

Éloïse BUSSY

## Talant : la "Liaison verte", un espace de promenade dans la ville

Comment créer des lieux de respiration et de calme au sein de la ville ?

En 2016, le cabinet d'architecte Mayot et Tous-saint redessine le parcours de la "Liaison verte" à Talant, long de 2 km. « C'était un parcours existant, mais peu valorisé », décrit l'architecte Vincent Mayot. Une source, nommée "La fillotte", est réhabilitée pour la mener jusqu'à une mare existante et l'espace de promenade est réaménagé. Des murets en pierre sont installés le long du chemin, et des panneaux indiquent le parcours.

« On peut traverser la commune du vieux village au lotissement », ajoute Vincent Mayot. « Il y a de la diversité dans les paysages, avec les jeux pour enfant, la source puis la mare ».

La végétation, elle, est aussi très présente et permet de profiter d'une balade ombragée. « Pendant le confinement, c'était surfréquenté », affirme son architecte.



Photo DR

CÔTE-D'OR «À l'ombre, au frais» (7/8 - suite)

## Ouvrir le quartier à la ville : l'exemple de Montmuzard



Les bâtiments du quartier Montmuzard. Photo LBP/É. B.

Un quartier ouvert à la ville. Tel était l'un des objectifs de l'écoquartier Montmuzard, à Dijon, sorti de terre en 2016. L'origine du projet : la création d'un lotissement, dont une partie de logements sociaux, plus respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.

« Le quartier est organisé autour d'un square central », déclare Christophe Touet, l'un des architectes du cabinet Ixo, qui a co-réalisé le projet.

Des allées piétonnes structurent les lieux, qui comprennent aujourd'hui 180 habitations. Les voitures station-

nent à l'entrée du lotissement, y compris pour accéder à l'école implantée sur place. La végétation est aussi au cœur du projet, avec la préservation des arbres existants et la plantation d'arbres fruitiers dans les jardins privés.

Les bâtiments ont été faits pour consommer le moins d'énergie possible et pour garder la fraîcheur. L'accent a aussi été mis sur le lien social, avec des espaces publics aménagés et enherbés : « Les enfants peuvent jouer dans les espaces extérieurs », ajoute Christophe Touet.

## Au Val de Sully, les jardins privés verdissent la ville



Le quartier du Val de Sully. Photo LBP/É. B.

En 1998, un nouveau quartier voit le jour à Saint-Apollinaire : celui de Val de Sully. Dans ce quartier résidentiel, la présence d'arbres et de végétaux a, dès le départ, été imposée dans les jardins privés.

« Les clôtures des habitations devaient être plantées en retrait de 60 cm par rapport à l'espace public », précise-t-on au service urbanisme de la Ville.

Dans le secteur, on trouve partout aux

abords des habitations des haies ou des arbres. « L'objectif était d'éviter une trop grande minéralisation. » L'opération permet aussi de favoriser davantage de biodiversité.

Plus de vingt ans après sa création, « l'ensemble est bien entretenu », estime le service urbanisme. Chaque habitant prend en charge lui-même l'entretien de son espace privé, même si les travaux de jardinage sont parfois faits « à défaut » par les services de la municipalité.

## « LA CRISE SANITAIRE EST LA REVANCHE DES PETITES VILLES »

Renaud Barrès, directeur du CAUE de l'Hérault



Renaud Barrès. Photo DR

### ■ Qu'a changé la crise sanitaire dans la vision de la ville ?

« Pendant le confinement, les gens se sont rendu compte que l'habitat autour de chez eux pouvait être très bon ou très mauvais. On s'est aussi rendu compte de l'importance des espaces extérieurs privés et communs : beaucoup de villes avaient fermé leurs parcs municipaux. On a pris conscience de l'importance de la proximité, notamment au niveau des commerces. La crise que l'on a vécue est la revanche des petites villes, qui sont peut-être plus agréables à vivre au quotidien. »

### ■ Quelles sont les évolutions que l'on observe dans les zones urbaines actuelles ?

« Il y a un travail sur les déplacements doux, notamment le vélo, avec l'ouverture de voies cyclables. D'un autre côté, le télétravail favorise l'éloignement de la ville et l'usage des transports individuels. Il y a aussi une volonté de réintroduire la nature dans la cité. Il faut offrir des espaces de respiration à la ville et végétaliser les espaces publics. Par exemple, certains militent pour végétaliser davantage les cours d'école et de les ouvrir en dehors des temps scolaires. On replante aussi

beaucoup d'arbres. Avant, la végétation était vue comme une contrainte, mais elle a aussi des qualités : elle produit de l'ombre, notamment. Les villes favorisent de plus en plus la biodiversité, arêtent les produits phytosanitaires. Enfin, dans l'habitat, les tours sont, par exemple, très énergivores. La question de la vie des bâtiments est importante. Il faut pouvoir réutiliser des bâtiments

vides afin d'optimiser l'espace, et recycler les matériaux des anciennes constructions. »

### ■ Quelles sont les solutions pour lutter contre la chaleur des villes ?

« La question des îlots de chaleur (élevations localisées des températures, ndlr) est encore peu présente dans la politique de la Ville. Pour les bâtiments, on a oublié les gestes des grands-parents : fermer les volets en journée, par exemple, avoir des volets à persienne. Les immeubles haussmanniens sont un bon exemple de ce qu'il faut faire : beaucoup d'entre eux ont une cour intérieure qui permet de conserver la fraîcheur. On peut jouer sur les matériaux aux sols : il faut des matériaux réfléchissants, des pierres de couleur claire, par exemple. L'étalement urbain est aussi un élément important : quand il y a des zones non utilisées, il faut essayer de ne pas construire. »

## Semur-en-Auxois, un patrimoine historique et naturel



Les remparts de Semur-en-Auxois font partie du patrimoine de la ville. Photo LBP/Nicolas BOFFO

La ville de Semur-en-Auxois conserve un patrimoine historique mais aussi naturel relativement ancien. Si la muraille et ses tours constituent l'un des principaux attraits touristiques de la cité, de même que ses remparts arborés, la commune dispose également de nombreuses promenades aménagées, dont trois urbaines anciennes. L'une d'elles, la « promenade du Quinconce », de forme triangulaire, date de 1789.

Un patrimoine que veut aujourd'hui valoriser la Ville. « La nature occupe une place importante dans la ville de Semur », détaille la maire Catherine Sadon. « Il y a un centre-ville minéral, mais aussi des espaces naturels protégés, notamment les jardins autour de l'Armançon », décrit-elle. « Dans le secteur sauvegardé, la part d'espaces naturels est presque plus importante que les espaces bâtis ». Pour l'édile, si ce patrimoine historique et naturel « implique des contraintes », il donne à la ville son « charme » et son « identité ». « C'est un cadre inhabituel », exprime Catherine Sadon.

CÔTE-D'OR "À l'ombre, au frais" (8/8)

# Le bâti contemporain se teinte de vert

**Ce dernier volet de la thématique "À l'ombre, au frais" est consacré à la façon dont le bâti contemporain se réinvente pour être plus écologique.**

À Vosne-Romanée, c'est un projet pas comme les autres qui a vu le jour en juillet 2012. Au domaine Anne Gros, une cave a été construite uniquement avec des matériaux bio-sourcés (matériaux fabriqués à partir de matière d'origine animale ou végétale).

« La propriétaire du domaine avait un intérêt pour le bio », décrit l'architecte Marine Jacques-Leflaive, du cabinet Azca. Ce cabinet est spécialisé dans les constructions contemporaines de ce type, notamment pour les professionnels du vin. « L'objectif est de créer des bâtiments les plus économes en énergie possible », décrit l'architecte. Ici, c'est une extension de cave, avec au-dessus un lieu de stockage pour les palettes de bouteilles, qui a été créée. L'ensemble a été fait avec des matériaux naturels : la structure de la partie stockage a été bâtie en bois (épicéas, bois du Morvan), avec de la paille pour l'isolation.



**Au domaine Anne Gros, à Vosne-Romanée, la cave a été entièrement refaite en matériaux bio-sourcés.**

Photo fournie par Azca architectes

## Garder la fraîcheur naturelle

Le bâtiment est "posé" directement au-dessus de la cave, afin de bénéficier de la fraîcheur du sous-sol. La cave, elle, est réalisée en enduit terre pour la partie servant à accueillir les clients. Mais ce choix

de matériaux implique parfois de s'adapter : « Les matériaux naturels sont naturellement soumis à la pollution, on doit les tester pour être sûrs qu'ils ne transmettent pas de goût de bouchon dans le vin », décrit Marine Jacques-Leflaive.

conscience de leur environnement, et veulent faire des projets en accord avec leurs idéaux. Enfin, cela peut également leur permettre d'avoir une meilleure image auprès de leurs clients », conclut l'architecte.

Éloïse BUSSY

## À Montbard, un belvédère pour animer la ville

À Montbard, c'est une construction d'un genre moderne qui habille l'entrée de la ville depuis avril 2019. Un belvédère a été construit, à la place d'un ancien commerce fermé dans les années 1980. « L'objectif était de créer un espace public, ouvert vers l'extérieur, et de mettre en valeur la rivière et le pont », décrit l'architecte du projet Vincent Bourgoïn. L'ensemble a été réalisé dans le respect du lieu environnant : du bois a été choisi pour la partie de la structure qui longe la rivière. L'escalier hélicoïdal, lui, a été conservé et des tuiles et de la terre cuite ont été utilisées pour respecter le patrimoine. « Le chantier s'inscrit dans la rénovation plus globale de l'entrée de ville et de la place de la mairie », décrit Vincent Bourgoïn. Des manifestations, expositions ou encore concerts sont aujourd'hui organisés à cet endroit.



**Le belvédère de Montbard, à l'entrée de la ville.**

Photo d'archives LBP/Dominique RAGOT

## LES EXPERTS

**Le Cerema**, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

## Des techniques pour construire des bâtiments plus écologiques

Au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), où l'on travaille notamment sur la question des nouveaux matériaux, on indique que « ces matériaux bio-sourcés (d'origine animale ou végétale), qui s'étaient faits plus discrets dans les bâtiments modernes avec l'avènement du béton, reviennent aujourd'hui en force avec une filière industrielle qui se structure ». Bien qu'ils soient encore peu fréquents dans la région, ces modes de construction sont de plus en plus présents sur le marché : on trouve des isolants, avec « des laines de bois de chanvre, de mouton, de textiles recyclés ou encore avec des bottes de paille, des panneaux de liège ou de la ouate de cellulose ». Pour les structures porteuses, on trouve le bois, ainsi que le béton bio-sourcés. « Dans certains cas, le recours aux matériaux bio-sourcés permet de valoriser une filière locale. C'est notamment le cas de la filière bois pour la Bourgogne. Mais la structuration et l'industrialisation de certaines filières tendent à limiter cet avantage », indique le Cerema. Pour l'organisme public, « l'avantage principal de ces produits est leur faible impact carbone lié à leur fabrication. Leur atout principal est le stockage du carbone biogénique (stockage de CO<sub>2</sub> dans le matériau) ».

### Encadrer la performance énergétique des bâtiments

De manière générale, les nouvelles constructions, comme les rénovations de bâtiment sont aujourd'hui encadrées sur le plan énergétique. Depuis 2012, le nouveau bâti doit respecter certains critères de performance, grâce à la loi RT 2012. Des aides sont également mises en place pour inciter à la rénovation. Une future réglementation environnementale, prévue cette année, doit aller encore plus loin : en plus du volet énergétique, la future loi ajoute la prise en compte de la « performance environnementale », c'est-à-dire la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre par le bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie.

CÔTE-D'OR "À l'ombre, au frais" (8/8 - suite)

## À Épernay-sous-Gevrey, une salle des fêtes avec vue sur la côte



La salle des fêtes d'Épernay-sous-Gevrey avec l'architecte du projet Pierre-Étienne James. Photo LBP/Éloïse BUSSY

Une salle des fêtes au bord des champs. À Épernay-sous-Gevrey, un nouveau lieu d'animation a été créé en 2014. Celui-ci a été aménagé pour « dépenser le moins d'énergie possible », indique son architecte Pierre-Étienne James. Construit en forme de L, le bâtiment de 250m<sup>2</sup> est divisé en deux : la salle des fêtes et un lieu de réunion, et les ateliers municipaux qui, eux, ne sont pas chauffés. Un préau relie les deux. Il empêche le soleil de chauffer trop rapidement la grande vitre de la salle orien-

tée au sud. L'ensemble du bâtiment est réalisé avec des matériaux bio-sourcés : la façade extérieure est, par exemple, en bois.

Enfin, le lieu est en harmonie avec son cadre : disposé au bord des champs, l'extérieur aménagé de la salle des fêtes donne directement sur le paysage et la côte viticole. Le parking, lui, est aussi végétalisé. « La conception architecturale ne peut pas se passer d'un regard fort sur l'environnement », estime Pierre-Étienne James.

## Neuilly-Crimolois : un village seniors basse consommation



Le village seniors de Neuilly-Crimolois s'intègre à son environnement. Photo JIB PETER

À Neuilly-Crimolois, c'est un village seniors qui a été créé en 2016 à proximité d'un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). « C'est le directeur de l'établissement qui a souhaité avoir un lieu de vie pour seniors à proximité », explique Marine Jacques-Leflaive, architecte du cabinet Azca qui a réalisé le projet. Mais pas question de choisir entre le confort des personnes âgées et le respect de l'environnement : les structures des 21 logements sont réalisées en bois et l'isolation est en paille. Les logements sont tous très basse consommation. Le terrain, d'un dénivelé de plusieurs mètres, permet à l'ensemble des habitations d'être de plain-pied, reliées par un jeu de passerelles. Les résidents peuvent également faire appel au personnel médical de l'Ehpad en cas de besoin. La plupart des logements n'ont pas de parking devant leur porte, mais ces derniers se situent quelques mètres plus loin. « Cela permet aux seniors de maintenir un petit exercice physique », décrit Marine Jacques-Leflaive.

## Une maison dans la colline à Frôlois



La maison semi-enterrée à Frôlois passe presque inaperçue. Photo Ursula Kraft/HVR

Elle passerait presque inaperçue au milieu des prairies : à Frôlois, l'architecte Bernd Hoge a construit une maison semi-enterrée. « Il y avait un terrain pour construire à Frôlois et on nous a demandé que la construction ne se voie pas depuis le château, pour le respect du patrimoine. » La maison est donc située sur un flanc de colline, une partie est enterrée avec un écran

végétal, l'autre s'ouvre sur la vallée. Cette construction a d'autres vertus : sa façade est en bois, l'isolation se situe contre la terre par endroits. « La fraîcheur se conserve en été », décrit Bernd Hoge. Il y a un bassin et une récupération d'eau pluviale. « Tout dans cette maison emmène vers l'extérieur, on a la vue du paysage, les vaches », conclut l'architecte.

## Un lieu multi-usage avec des matériaux durables



L'ancienne mairie de Grancey-le-Château-Neuvele a été totalement repensée. Photo LBP/Christelle BARTOLI JAY

Comment créer un lieu pour recevoir une mairie, un marché, une école et un accueil périscolaire ? C'est le défi qu'a dû réaliser le cabinet d'architectes Tria, en rénovant l'ancienne mairie de Grancey-le-Château-Neuvele. Le projet s'est achevé en 2018. « L'enjeu résidait dans les différents usages du bâtiment », décrit Carlo Arena, du cabinet Tria Architectes. Chaque étage comprend un lieu différent. Le projet incluait la démolition d'une partie du bâtiment et la création d'une extension. L'accent a été également mis sur l'aspect environnemental : le bois a été utilisé pour la création de l'extension. Une chaufferie centrale a, enfin, été réhabilitée. La conservation du patrimoine a enfin été prise en compte avec la réouverture des halles « comme à l'origine ».